

La Secrétaire générale de la Francophonie

N.Réf. : SG/AD/DAPG/GNN/MG/20180706-002

Monsieur Alban BOGEAT
Président
Cercle Richelieu Senghor Paris
131 rue de l'Université 75007 Paris
FRANCE

Paris, le 5 juillet 2018

Objet : Lettre officielle d'accréditation auprès de la Francophonie

Monsieur le Président,

Je tiens à vous informer que le Conseil permanent de la Francophonie, réuni à Paris lors de sa 104ème session du 3 juillet 2018, a décidé d'octroyer à votre organisation, le Cercle Richelieu Senghor Paris, une accréditation officielle lui permettant de bénéficier du **statut de partenaire** auprès de la Francophonie.

Conformément aux *Directives régissant les relations de la Francophonie avec les OING et les ONG*, ce statut donne à votre organisation, la possibilité d'être consultée par la Francophonie et d'être invitée ou de contribuer aux manifestations organisées par la Francophonie sur des questions d'intérêt mutuel.

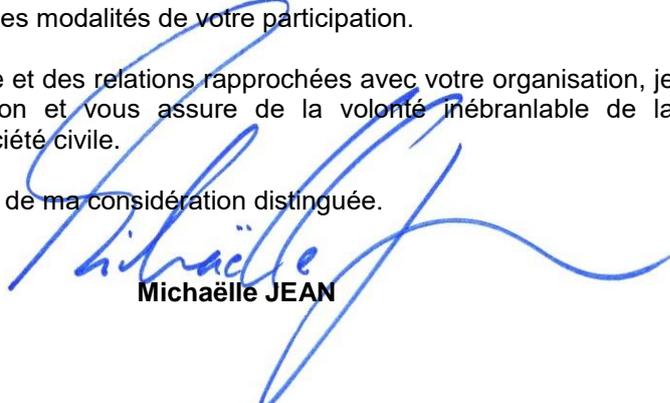
Plus précisément, le Titre V des Directives, jointe à la présente lettre, définit les obligations et les prérogatives des OING accréditées. Ainsi, afin de pouvoir donner corps à votre engagement auprès de la Francophonie, votre organisation sera amenée à présenter tous les deux ans, un rapport d'activités détaillant sa participation au rayonnement la Francophonie à travers les projets réalisés.

Par ailleurs, la Charte de la Francophonie prévoit que, « tous les deux ans, le Secrétaire général de la Francophonie convoque une conférence des organisations internationales non gouvernementales ». L'accréditation officielle de votre organisation lui confère le droit de participer à cette Conférence avec **voix consultative**.

A ce propos, je vous annonce que la prochaine Conférence des OING aura lieu à la mi-septembre 2018 (dates à préciser) à Erevan (Arménie). Vous recevrez dans les meilleurs délais des informations détaillées sur l'organisation de cette Conférence ainsi que sur les modalités de votre participation.

Dans la perspective d'entretenir un dialogue efficace et des relations rapprochées avec votre organisation, je vous félicite pour l'obtention de cette accréditation et vous assure de la volonté inébranlable de la Francophonie à travailler productivement avec la société civile.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.



Michaëlle JEAN

Pièce jointe :

- *Directives régissant les relations de la Francophonie avec les OING et les ONG*